

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à l'assemblée plénière qui s'est tenue lundi 30 novembre au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,
Brigitte Barèges, Vice-présidente du Conseil Départemental communique son intervention et précise sa position sur son vote :

Département, il est temps de passer à l'action !

Nous voilà réunis en Assemblée Plénière ce 30 novembre 2015 pour voter la Décision Modificative n°2.

Qu'est-ce qu'une DM ?

C'est un rendez-vous politique, une respiration démocratique :

en témoignent les débats nourris qui ont égrené l'ensemble de l'examen des rapports tout au long de la journée, ce qui démontre précisément, que nous ne discutons pas suffisamment ensemble, en amont.

C'est aussi un point d'étape à huit mois de notre élection d'avril dernier.

Force est de constater à cet égard, les nombreux rendez-vous manqués, tant sur le fond que sur la forme.

Que de rendez-vous manqués sur le fond !

- Pendant de longs mois, on a prétexté l'attente de l'audit pour ne rien faire, et depuis qu'il est déposé, c'est à dire depuis le mois de septembre, rien n'est toujours fait, alors pourtant que ses conclusions sont moins accablantes qu'annoncé !
- De la même manière, la Chambre Régionale des Comptes dans plusieurs rapports,
 - un sur le département, mettant en cause la politique managériale et la politique sociale notamment du RSA,
 - et le dernier en ce qui concerne la SEMATEG,a donné au département des pistes de **réflexion** et d'action.

Pour autant aucune politique n'a été envisagée ni même ébauchée depuis...

- La Ligne à Grande Vitesse : après un arbitrage favorable cet été par le gouvernement, aucune réunion de consultation n'a eu lieu pour préparer le Comité Gare ; tout reste à craindre sur ce sujet, au regard des décisions lapidaires de Christian ASTRUC au lendemain de son élection, au motif que le tracé de la LGV passe sur sa commune.
- La loi NOTRe impose elle aussi des choix, des arbitrages, compte tenu désormais des compétences obligatoires et facultatives qu'elle a déléguées au département. Sur ce point encore aucune réunion de travail.

- Sur le schéma numérique avec le fameux SDAN : que dire de l'évolution de ce dossier quand on voit, dans quel chaos indescriptible, les statuts de cet organisme ont été adoptés en séance, en revenant aux statuts d'origine qui n'étaient même pas dans le dossier ! et alors que les derniers statuts modifiés ont été validés en CDCI et votés dans les intercommunalités !
- La tempête enfin qui a ravagé certaines communes de notre département, et notamment des exploitations agricoles ; alors qu'on annonce près de 28 millions d'euros de pertes et qu'on sait que la plupart de nos arboriculteurs ou agriculteurs sont mal, ou pas du tout, assurés, je note que dans cette DM il n'y a pas eu 1 euro de plus sur le fonds d'intervention d'urgence pour les agriculteurs.

Que de rendez-vous manqués aussi sur la forme !

Nous sommes contraints de déplorer une gouvernance inexistante, une absence de réflexion collective et de concertation, sur notre devenir commun et celui de notre département.

Au lieu de cela des décisions lapidaires, ex abrupto, telles que :

- l'annonce d'une augmentation des impôts sur laquelle notre groupe s'est fermement positionné contre
- l'annulation d'autorisations de programme de voirie à hauteur de 10 millions d'euros, sans réfléchir au fait qu'elle aurait privé, si nous ne l'avions pas rectifiée en commission des finances, nos entreprises de Travaux Publics, de chantiers pendant 6 mois !
- le mépris continu des règles juridiques, avec des annulations de marchés attribués et votés en commission, comme cela a été fait aujourd'hui même, avec l'adoption des statuts du SDAN, qui fut un exemple caricatural d'une incapacité à choisir : « je partage l'avis des uns et des autres » ou plus exactement « je décide en fonction de celui qui parlera le plus fort ». (à propos de la subvention sur le cirque par exemple)
- des décisions sur le mode d'acquisition du matériel : informatique, véhicules..., privilégiant, au seul prétexte qu'on fait l'économie de la TVA, l'acquisition plutôt que la location, sans évaluer le problème de la maintenance et de l'obsolescence rapide de ce type de matériel (informatique), et sans se poser la question de la nécessité d'agrandir l'atelier mécanique ou d'augmenter le personnel pour l'entretien du parc routier.

Tous ces arbitrages seraient légitimes à condition qu'ils soient assortis d'une véritable expertise juridique et financière pour aider les élus à la prise de décision.

- La décision de confier aux commissions le soin de bâtir le budget sans aucune ligne directrice collégiale alors que le budget 2016, nous l'avons bien compris au travers du rapport liminaire du président, est quasiment déjà monté.

Pour toutes ces raisons, je voterai contre cette DM.

Pourquoi aujourd'hui ?

- Parce qu'aujourd'hui c'est déjà demain, pour le budget 2016.

- Parce qu'il est urgent que nous déterminions ensemble nos politiques budgétaires prioritaires à l'aune de :
 - la loi NOTRe,
 - des conclusions de l'audit,
 - des conclusions des rapports de la Chambre Régionale des Comptes,
 - de nos choix politiques :
 - sur la LGV et la gare, pourvoyeurs de chantiers et donc d'emploi
 - sur le développement du numérique,
 - sur le maintien ou pas de la compétence économique...
 - sur les politiques sociales que nous devons à nos administrés au regard de la précarité grandissante
 - sur l'aide aux communes et aux intercommunalités notamment.
-
- Parce qu'il est impératif qu'il y ait un sursaut de notre Assemblée, un électrochoc de la gouvernance.

- Parce que nous devons cette information à nos administrés, car comme disait Jean-Philippe BESIERS « Nous sommes 30 dans cet hémicycle mais 250 000 dehors à attendre ».

- Parce que nous avons la chance d'avoir des élus animés de la volonté de travailler et de réussir notre département et que nous pouvons dès lors arriver à bâtir ensemble ce projet commun au-delà des clivages partisans.

Quelles seraient les conséquences d'un vote négatif ?

Je dis cela pour rassurer les nouveaux élus :

- tout d'abord, il faut rappeler que seulement une dizaine des rapports sur 45 sont véritablement concernés sur le plan budgétaire par cette DM
- qu'il est parfaitement possible après un vote négatif, de proposer une session d'ajustement budgétaire dans le courant de décembre pour ajuster, nos dernières dépenses de l'année notamment pour payer les salaires. Il suffit à cet égard qu'1/3 des élus le demandent – J'en fais d'ores et déjà officiellement la requête au nom de mon groupe des non-inscrits.

Refuser de voter ou s'abstenir c'est dire NON à ce fonctionnement chaotique, à cette absence d'ambition, à cet immobilisme que chacun souligne dans le cadre d'une union qui déborde nos formations politiques.

Voter contre c'est dire OUI au changement, c'est dire OUI à une véritable ambition collective, parce qu'agir c'est choisir, en respectant nos promesses électorales.

À cet égard, je relisais, cher Pierre Mardegan, notre profession de foi commune, dans laquelle nous proposons :

- « Une gestion économe des deniers publics avec réduction de la dette et stabilisation des impôts,
- Une gouvernance collégiale et juste pour qu'aucune commune, et en particulier Montauban, ne soit exclue des politiques départementales
- Un audit approfondi de l'ensemble des autres politiques notamment sociales (APA Allocation Personnalisée d'Autonomie – RSA - logement social) pour lutter contre la fraude et réorienter l'utilisation de l'argent public de manière juste et équitable ».

Comme disait Colette Jalaise, il est temps, parce que « le pire dans le pire, c'est l'attente du pire ».

Je pourrais également évoquer cette maxime latine « errare humanum est, perseverare diabolicum »

J'invite donc tous ceux qui souhaitent une véritable union pour le département, à voter en leur âme et conscience sur notre avenir commun.

Résultats du vote :

Christian ASTRUC et Véronique RIOLS (élue de Caussade) ont demandé un vote à bulletin secret.

Pour : 14 /30

Contre : 13

Abstentions : 3

Brigitte BAREGES

Vice-présidente du Conseil Départemental

Maire de Montauban